

PLUIES TORRENTIELLES À JIJEL

Importants
dégâts causés
par des inondations

P3

TÉLÉPHONIE EN ALGÉRIE

45,22 millions
d'abonnés au mobile
et 4,75 millions au fixe

P2

GESTION DES DÉCHETS

Les textes
réglementaires
bientôt finalisés

P2

SITUATION PANDÉMIQUE

Quel vaccin pour l'Algérie?

● **Djerad se réunit avec le Comité scientifique**

P3



En Vrac

Femme qui ne roule pas, n'amasse pas mousse !

Par Madjid Khelassi

Le maroquin ministériel est un rucher dans lequel d'habiles parleurs font un miel délectable...de leurs dérapages ! Après les « frasques verbales » du ministre de la Jeunesse et des Sports, et de sa secrétaire d'Etat aux sports d'élite, de la Poste et des Télécoms et du Commerce, cette fois-ci, c'est la ministre de la Culture qui se prend la langue dans un aphorisme couscoussier. Commentant la décision de l'Unesco de classer le couscous au patrimoine mondial, Malika Bendouda s'épanche et affirme : « la femme qui ne sait pas rouler le couscous constitue une menace pour sa famille » ! Et vlan ! La phrase est lâchée. Elle coulisse pleine de fantômes féminins. Le couscous roulé « hand made » fera la femme, ou ne la fera pas ! Celle qui roule est d'un tout autre musc que celle qui ne roule pas. Fatma qui ne roule pas n'amasse pas mousse...semble nous dire notre ministre de la Culture. Les mots roulent, les dés de la discorde aussi. Celles qui ne roulent pas enflamment la toile. Fait main ou industriel, le couscous est la pièce qui accuse, le motif du rabaissement. Et la ministre sait-elle rouler le couscous ? dit une dame qui arpente les pistes de son moi profond. Tollé général. La ministre se rétracte en évoquant sa phrase sortie de son contexte. Vaine Bataille d'Hernani entre la phrase de trop et le contexte-alibi...sous les yeux d'une Unesco médusée de voir la consécration du couscous finir en crépage de chignons. Le couscous, détaillé, entre le blanc du mot de trop et le courroux des non-rouleuses, sort pour la première fois de la cuisine, pour s'éparpiller sur le micro d'une énième ministre gaffeuse.

Sport

LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE - ALLER) CRB-GOR MAHIA

Les Kényans ne sont pas venus

P11



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

456 nouveaux et 9 décès

P24

ENERGIE SOLAIRE

L'Algérie compte installer
1.000 MW en 2021

P5

TIPASA

Ouverture officielle de l'Institut national
de formation supérieure des sages-femmes

P8

Brèves

NOUVELLE VARIANTE
DU CORONAVIRUS

Pas de vols de rapatriement depuis le Royaume-Uni

Après l'apparition d'une nouvelle souche du coronavirus au Royaume-Uni, aucun vol de rapatriement des Algériens bloqués dans ce pays ne sera opéré par la compagnie aérienne nationale, Air Algérie. C'est ce qu'a indiqué hier 21 décembre 2020 le secrétaire général d'Air Algérie, Réda Toubal, qui s'est exprimé sur la chaîne Echourouk News TV.

Le responsable a affirmé que la santé du citoyen passe avant et que là où il y a danger, Air Algérie ne s'y rendra pas, a-t-il dit en réponse à une question de savoir si l'Algérie va rapatrier les Algériens bloqués au Royaume-Uni après l'apparition d'une nouvelle souche du coronavirus « plus contagieuse », selon les spécialistes.

La découverte d'une nouvelle variante « hors de contrôle » du coronavirus au Royaume-Uni a poussé dimanche plusieurs pays européens dont l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Irlande, à suspendre leurs liaisons avec ce pays, faisant grandir l'inquiétude à l'approche des fêtes de fin d'année qui seront soumises à de sévères restrictions. Les experts de l'Union européenne sont toutefois arrivés à la conclusion que les vaccins actuels contre le Covid-19 restaient efficaces face à la nouvelle variante, a annoncé dimanche soir le gouvernement allemand. « D'après tout ce que nous savons à l'heure qu'il est et à la suite d'entretiens qui ont eu lieu entre les experts des autorités européennes », la nouvelle souche « n'a pas d'impact sur les vaccins » qui restent « tout aussi efficaces », a déclaré à la télévision le ministre de la Santé Jens Spahn, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE.

R.N

USTOMB

1.800 étudiants en Master ont soutenu leurs thèses de fin de cycle%

Plus de 1 800 étudiants en Master ont soutenu leurs thèses de fin de cycle à l'Université des sciences et des technologies d'Oran "Mohamed-Boudiaf" (USTO-MB), dans de très bonnes conditions, au titre de l'année 2019-2020, marquée par la pandémie du Covid-19, a-t-on appris hier du porte-parole de cet établissement d'enseignement supérieur. "En ces temps de Covid-19, au moins 900 soutenances ont été effectuées avec un strict respect des mesures de prévention", a déclaré, à l'APS, Maamar Boudiaf.

Les soutenances se sont déroulées dans de grandes salles bien aérées, avec un jury restreint, en présence de l'encadreur et seuls les deux parents de l'étudiant, a fait savoir le même responsable. Aussi au titre de la même année universitaire, plus de 2 400 étudiants ont obtenu leurs diplômes de Licences, a-t-il fait savoir. Pour ce qui est de Covid-19, il a indiqué que depuis le début de la pandémie, seulement 4 à 5 cas ont été recensés parmi le personnel. Pour la rentrée de 2020/2021, quelque 3 000 nouveaux étudiants sont inscrits à l'USTO. Toutes les étapes de l'inscription se sont déroulées en ligne soit "Zéro papier", a précisé M. Boudiaf, soulignant que "ce défi de numérisation, imposé par la situation épidémiologique, a été relevé avec brio". "La numérisation est totale à l'USTO-MB. Elle a d'abord touché les nouveaux bacheliers, le dépôt et le traitement des fiches de vœux, les affectations, les recours et les inscriptions définitifs et les transferts, totalement en ligne", a-t-il dit. Aussi, plus de 21 000 étudiants (de 2ème et 3ème année de Licence, et aussi les étudiants de Master 1 et 2 se sont réinscrits de la même manière. De ce fait, les réinscriptions comportant réintégration, le deuxième diplôme, inscriptions avec bac antérieur et aussi les passerelles (ancien système classique voulant intégrer le système LMD), ont été fait également en ligne, "tout a totalement été numérisé", a expliqué la même source.

R.N

TÉLÉPHONIE EN ALGÉRIE

45,22 millions d'abonnés au mobile et 4,75 millions au fixe

Selon le dernier rapport de l'autorité de régulation, de la Poste et des communications électroniques (ARPCE), le nombre d'abonnés à la téléphonie en Algérie a évolué positivement, que ce soit pour le mobile ou le fixe.



Le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile (GSM, 3G et 4G) en Algérie était de 45,22 millions au 3ème trimestre de l'année 2020, en légère baisse de 0,66% par rapport à la même période de 2019 où il était fixé à 45,52 millions d'abonnés, indique le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE).

Sur les 45,22 millions d'abonnés actifs, 7,15 millions sont des abonnés au réseau GSM soit 15,81 %, contre 38,07 millions abonnés au réseau 3G/4G, soit 84,19 %, selon le rapport. L'ARPCE relève, toutefois, une diminution de 20,33% du parc d'abonnés GSM en l'espace d'une année (7,15 millions au 3ème trimestre de l'année 2020, contre 8,97 millions à la même période de 2019), expliquant cette situation par la migration des abonnés GSM vers les réseaux de nouvelles technologies 3G et 4G.

Le taux de pénétration au réseau mobile a enregistré une légère baisse de 0,13 %, passant de 103% au 3ème trimestre de l'année dernière à 102,87% au 3ème trimestre de l'année en cours, note le rapport, élaboré selon une population algérienne estimée à 43,96 millions et un nombre de ménages à 7,32 millions, au 30 septembre 2020. Pour ce qui est de

la voix acheminée à travers les réseaux de téléphonie mobile, son trafic a atteint un volume de 40 816 millions de minutes, dont 85,92% réalisé en intra-réseau, 13,92 % en trafic national sortant, 0,10% en trafic international sortant et 0,06 % en trafic international entrant. Quant au revenu mensuel moyen par abonné (ARPU), il est passé de 511 dinars algérien (DA) à 533 DA en l'espace d'une année. Concernant l'évolution du parc global d'abonnés par opérateur, Mobilis demeure toujours en tête avec 18,75 millions d'abonnés au 3ème trimestre de 2020, en hausse comparativement à la même période de 2019 où il avait 18,17 millions, suivi d'Ooredoo avec 14,47 millions au 3ème trimestre 2020 (15,07 millions par rapport à la même période de 2019) et de Djezzy avec 11,99 millions d'abonnés au 3ème trimestre de 2020 (12,27 millions au 3ème trimestre de 2019).

Téléphonie fixe : 4,75 millions d'abonnés au 3ème trimestre de 2020

En revanche, le parc d'abonnés des réseaux de téléphonie fixe (filaire et sans fil) a atteint, selon la même source, les 4,75 millions au 3ème trimestre de 2020, alors qu'il était de 4,55 millions à la même période de 2019, soit

une évolution de 4,29%, indique le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE). Selon le document, sur les 4,75 millions d'abonnés des réseaux de téléphonie fixe au 3ème trimestre de l'année en cours, 3,53 millions sont des abonnés aux réseaux filaires (3,40 millions à la même période de 2019) et 1,21 million aux réseaux sans fil 4G LTE/Wimax (1,15 million à la même période de l'année dernière). Au 3ème trimestre 2020, les abonnés aux réseaux de téléphonie fixe filaires représentent 74,41%, contre 25,59 % aux réseaux de téléphonie fixe sans fil, précise la même source. Concernant le taux de pénétration aux réseaux de téléphonie fixe, il est relevé une légère évolution, qui passe de 10,36% au 3ème trimestre de l'année dernière à 10,81% au 3ème trimestre de l'année en cours. Pour ce qui est de la proportion des ménages disposant d'une ligne fixe, le rapport note une évolution de cette part, qui atteint les 64,89% au 3ème trimestre de 2020, alors qu'elle était de 62,47% à la même période de l'année 2019. Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 43,96 millions et un nombre de ménages à 7,32 millions au 30 septembre 2020.

Synthèse : Ha S.

GESTION DES DÉCHETS

Les textes réglementaires bientôt finalisés

Le ministère de l'Environnement est en voie de finalisation des textes réglementaires relatifs à l'intégration des jeunes porteurs de projets ou initiateurs de micro-entreprises dans la dynamique de la gestion des déchets, a annoncé, hier à Alger, la ministre du secteur, Nassira Benharrats. "L'économie circulaire est un pilier de la stratégie sectorielle et les jeunes porteurs de projets ou initiateurs de micro-entreprises peuvent jouer un rôle important dans la dynamique de la gestion des déchets, leur recyclage et leur valorisation", a indiqué Mme Benhar-

rats lors de son allocution d'ouverture du 1er salon virtuel algérien de la gestion des déchets. "Pour faciliter l'intégration de ces jeunes, nous sommes en voie de finalisation des textes réglementaires pour la mise en œuvre de ce processus créateur d'emploi et de richesse", a annoncé la ministre. Selon elle, la crise sanitaire du Covid-19 avait provoqué un "accroissement continu" des déchets ménagers et assimilés. "Cet accroissement continu des déchets ménagers et assimilés est le résultat d'une consommation effrénée pendant le confinement renforcée par l'usage in-

tense des équipements de protection à usage unique individuels", a-t-elle dit. Elle a souligné, dans le même cadre, que le problème de leur élimination devient aiguë et leur gestion, collecte et traitement, devient de plus en plus préoccupant. Pour faire face à cela, il faudrait mobiliser radicalement tous les acteurs, départements ministériels, opérateurs économiques, entreprises, collectivités locales et citoyens, a souligné la ministre. Pour ce qui est du 1er Salon algérien virtuel des déchets, Mme. Benharrats a assuré que cette initiative donnera, à chacun, l'opportu-

nité de débattre de la gestion des déchets et d'instruire quant aux meilleures pratiques de chacun. Cette rencontre, poursuit-elle, permettra de concrétiser des partenariats, d'initier et de conclure des relations professionnelles entre les participants pour dynamiser leurs situations professionnelles et économiques. Elle a rappelé que l'implication des représentants du mouvement associatif dans ce salon virtuel va aider à implanter la culture environnementale et la promotion de l'écocitoyenneté auprès des citoyens.

R.N

SITUATION PANDÉMIQUE

Quel vaccin pour l'Algérie ?

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions au Premier ministre, Abdelaziz Djerad, pour l'acquisition dans les meilleurs délais d'un vaccin adéquat anti covid-19 et de lancer la campagne de vaccination à partir de janvier prochain.



Les services du premier ministre ont annoncé hier la tenue d'une réunion du Comité scientifique du suivi de la pandémie sous la présidence du Premier ministre Abdelaziz Djerad. Le but est, vraisemblablement, de trancher le choix du vaccin que l'Algérie devra acquérir. Ainsi, les autorités disposent seulement de quelques jours pour choisir le type de vaccin adéquat, de lancer les commandes, acquérir le produit et, enfin lancer la campagne de vaccination selon l'échéance fixée par le chef de l'Etat. Une décision est attendue, d'une minute à l'autre par le chef de l'exécutif. Concernant les aspects liés à l'organisation de la campagne et les moyens logistiques nécessaires, le gouvernement a annoncé, à plusieurs reprises, la mise en place d'un dispositif opérationnel afin de prendre en charge la préparation de tous les aspects logistiques liés à l'opération d'importation du vaccin contre la Covid-19 ainsi que son stockage et sa distribution. La question est de savoir quelles sont les options offertes pour l'Algérie ? Autrement dit : Quel serait le vaccin disponible, tout de suite, qui

remplirait les exigences de vacuité et d'efficacité demandés par l'Algérie. On se rappelle que des spécialistes de l'Institut Pasteur Algérie ont déclaré que l'Algérie ne dispose pas de moyens nécessaires pour vérifier l'efficacité de tel ou tel vaccin. C'est pourquoi, les autorités sanitaires n'ont cessé de répéter qu'il attendrait dans ce sens un « conseil » de l'Organisation mondiale de la santé. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, a eu à souligner, plus d'une fois, la démarche "prudentielle" adoptée par l'Algérie, depuis que les annonces de mise sur le marché de produits destinés à combattre la Covid-19 se sont multipliées. Il y a une semaine, il soutenait encore la décision du pays d'attendre que le produit soit "pré-qualifié" et ce, à la lumière des expériences des pays déjà engagés dans la vaccination, rappelant la réduction de la phase 3 des expérimentations opérée par les laboratoires en raison de l'urgence" sanitaire mondiale. Se disant, il avait fait état d'un "travail de classement" entrepris

par ledit Comité s'agissant des paramètres à considérer, aussi bien de qualité, de prix...etc. sur l'éventail de vaccins "les plus en avance", soulignant l'existence de quelque 321 initiatives de recherches de vaccins dans le monde. Sur le marché, les deux vaccins américains, celui de Pfizer et Moderna, semblent hors de portée de l'Algérie. Il est clair que les quantités produites ne suffisent pas pour tout le monde. Les premières doses susceptibles de se retrouver sur le continent africain ne seront pas attendues avant de longs mois. L'Algérie pourrait, en revanche, faire le choix entre les vaccins chinois et russes. Interrogé sur la possibilité de commencer la campagne de vaccination dans le délai exigé par le président de la République sur tous les plans, à savoir organisationnel, logistique et avant tout la disponibilité du produit lui-même, plusieurs spécialistes à qui on a posé la question, ont souhaité ne pas répondre. Dans une déclaration à l'APS, Mohamed Berkani Bekkat a expliqué que le président de l'Ordre national des médecins algériens s'est félicité "Au nom des malades, que le

président de la République ait décidé d'amorcer le virage de la prévention en se procurant le vaccin le plus tôt possible. Il est temps de commencer la vaccination comme le fait le monde entier !". Le même Berkani Bekkat ne s'est pas prononcé sur le type de vaccin que devrait acquérir l'Algérie. Pour lui, des "difficultés organisationnelles" pourraient apparaître lors de la campagne de vaccination : "Celle-ci prendra probablement des mois et même pour les pays les plus avancés, cela fait trois mois qu'ils essaient de mettre en place leur stratégie de vaccination". Le président du Syndicat des médecins libéraux, Dr Benbraham Mustapha, a accepté de s'exprimer. Tout en précisant que le choix du vaccin est du ressort du Comité scientifique de suivi de l'évolution du COVID-19, il a estimé qu'il est primordial d'avoir les chiffres exacts des personnes atteintes du virus et ceux qui ont développé une immunité pour définir le nombre des vaccins à acquérir. «Si nous sommes arrivés à la phase de l'immunité collective, pourquoi vacciner tout le monde, » indique-t-il.

Samia Acher

ACQUISITION DU VACCIN ANTI-COVID-19

Djerad se réunit avec le Comité scientifique

Les travaux de la réunion du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avec les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus ont débuté, hier, pour examiner les modalités d'acquisition d'un vaccin adéquat anti-Covid 19, a-t-on appris auprès des services du Premier ministre. "En application des instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour l'entame de l'opération de vaccination en janvier 2021, le Premier ministre a présidé une réunion avec les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus pour examiner les

modalités d'acquisition d'un vaccin adéquat anti-Covid 19", ajoute la même source. Le Gouvernement avait installé lors du Conseil interministériel tenu le 29 novembre 2020, deux groupes task-force présidés par les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, rappelle-t-on. Les missions assignées aux deux task-force portent, d'une part, sur la prise en charge du volet sanitaire concernant le vaccin anti-Covid 19, notamment la stratégie d'acquisition, le plan de vaccination à mettre en œuvre et la préparation de la res-

source humaine devant assurer l'opération, et sur l'organisation de la logistique nécessaire au transport, au stockage et à la distribution du vaccin à travers le territoire national, d'autre part. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné dimanche des instructions au Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à l'effet de prescrire "sans délai" une réunion avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus pour choisir le vaccin adéquat anti covid-19, et de lancer la campagne de vaccination à partir de janvier prochain.

R.N

PLUIES TORRENTIELLES À JIJEL

Importants dégâts causés par des inondations

Les fortes précipitations, qui se sont abattues sur la wilaya de Jijel, dans la nuit de dimanche à lundi, ont occasionné d'importants dégâts matériels, ont indiqué des sources locales. Selon chef de service de la prévention de la direction locale de la protection civile, le commandant Salah Laâradj, le pont oued El Kantara, à l'entrée Est de la wilaya, été partiellement effondré. Les eaux en furie ont emporté 18 véhicules touristiques et utilitaires. Les flots ont également inondé 25 bus stationnés dans la gare routière située en face du pont, a indiqué la même source, faisant état de la mobilisation de 53 agents de la protection civile et 15 officiers, en plus de 25 embarcations et 7 camions pour pomper les eaux pluviales. L'inondation de la traversée de la vallée de Tasift vers le côté ouest de la ville de Tahir a aussi causé des dégâts à des dizaines de maisons, dans le quartier d'Eïn Qurainh et dans le quartier de Za'amoush, en passant par le complexe résidentiel "Tasiff", qui a nécessité l'intervention du personnel de la protection civile pour évacuer dix personnes dans la commune de "Tahir" et sept autres dans commune de Jijel. D'autres zones de Jijel ont été témoins de la formation de torrents, qui a provoqué la fermeture de certaines routes, en particulier la zone Ashwat de la route nationale n° 43 adjacente à la centrale électrique, qui a provoqué des coupures d'électricité dans de nombreux quartiers. De son côté, lors de son inspection des dommages provoqués par les pluies orageuses, le chef de l'exécutif local, Abdelkader Kelkal, a affirmé à l'APS, qu'"aucune perte humaine n'a été déplorée jusqu'à présent", assurant que "tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour intervenir et évaluer les dégâts occasionnés par les pluies torrentielles, dont la quantité enregistrée a atteint 146 mm durant l'intervalle compris entre 23h et 3h du matin". Le même responsable a également fait savoir qu'"une commission de wilaya a été installée pour évaluer les préjudices générés par ces fortes pluies, procéder dans l'immédiat à une expertise technique du pont partiellement effondré, et établir un diagnostic de l'état général de cet ouvrage afin de déterminer si ce dernier est encore fonctionnel ou pas". Les habitants de Jijel ont exprimé leur colère face à ce désastre, accusant les autorités concernées par l'Etat qui n'a pas empêché les constructions chaotiques, sur les rives des vallées qui ont provoqué la fermeture des vallées, ce qui a conduit à l'érosion des sols et à l'inondation de la vallée.

Pour rappel, de nombreux endroits à travers le territoire de la wilaya de Jijel ont été affectés par les pluies torrentielles qui ont été à l'origine de la fermeture de certains axes routiers, notamment dans la commune de Taher, dans la région d'Achouat à la hauteur de la RN 43, à proximité de la centrale électrique, induisant une panne de courant dans de nombreux quartiers durant la nuit de dimanche à lundi.

R.N

FORMATION
PROFESSIONNELLE

**Le module
Entrepreneuriat
et Management
dans tous
les cursus**

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha, a affirmé qu'il sera procédé, lors de la nouvelle rentrée de la formation professionnelle, à l'introduction du module Entrepreneuriat et Management dans tous les cursus de la formation. "Le secteur s'apprête à accueillir plus de 540.000 stagiaires dans l'organe public de la formation qui compte 1207 établissements et plus de 760 établissements dans le secteur privé", a fait savoir Mme Benfriha dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie de coup d'envoi de la nouvelle rentrée professionnelle à médéa qui a été présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, relevant "l'introduction du module Entrepreneuriat et Management dans tous les cursus de la formation afin d'accompagner les stagiaires dans la création de leurs propres entreprises".

Lors de cette nouvelle rentrée, d'autres spécialités ont été également introduites, notamment en matière d'industries agroalimentaires et des nouvelles professions dans les domaines de l'environnement, de la pêche et des énergies renouvelables, a poursuivi la ministre.

Dans l'objectif de répondre à la demande croissante de la formation des jeunes ne pouvant pas rejoindre les établissements de la formation, Mme Benfriha a souligné la mise en place de "plusieurs dispositifs, dont la formation dans les cours de soir, la formation de la femme rurale et la formation via les passages à niveau". "Une correspondance a été adressée aux walis afin de consacrer des sièges pour la prise en charge de la population des zones d'ombre et du transport des stagiaires à partir de ces zones à défaut d'ouvrir des classes spéciales", a poursuivi la ministre.

Mme Benfriha a déclaré, à cette occasion, "dans le souci de préserver la sécurité et la santé des usagers du secteur, le ministère a pris toutes les mesures nécessaires à même de garantir une rentrée sécurisée à travers l'élaboration d'un protocole sanitaire adopté par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus", soulignant que ce protocole "devra être appliqué avec rigueur par tous les établissements".

APS

BECHAR

Vers la réalisation d'un projet de culture de la spiruline

Un projet de culture de la spiruline, une cyanobactérie qui présente des qualités nutritionnelles remarquables, est en voie de montage par deux jeunes universitaires à Bechar, a-t-on appris hier à l'occasion des travaux de l'atelier sur les opportunités d'investissement dans le secteur des ressources halieutiques.



Le projet a pour objectif la promotion et le développement de cette filière dans la région, au vu des qualités alimentaires exceptionnelles de cette cyanobactérie, reconnue par plusieurs instances internationales dont les Nations unies", a déclaré à l'APS le directeur local du secteur de la pêche et des ressources halieutiques, Djamel Boulekhessaim. "Ses promoteurs seront soutenus et accompagnés par le secteur pour la concrétisation de ce projet dont la production sera destinée à l'exportation", a-t-il ajouté en signalant que c'est la spiruline de la région de Tamanrasset qui sera introduite dans le cadre de ce projet, vu que sa culture est adaptée aux conditions climatiques des régions sahariennes, à l'instar de Bechar. Les jeunes universitaires porteurs de ce projet, Asma Abid et Ben Mohamed Sawsan, spécialistes respectivement en microbiologie et en management, ont estimé que leur projet, unique en son genre dans la wilaya de Bechar, du fait que sa production sera destinée à l'exportation. "La spiruline est d'une grande valeur nutritionnelle et contient plus de protéines (65% à 92% de protéines digestes), de fer, de bêta-carotène, de vitamine B12, d'acide gamma-linolénique qu'aucun autre aliment animal ou végétal connu", a-t-on expliqué. Elle contient encore de nombreux autres élé-

ments, dont le calcium, magnésium, potassium, chlorophylle, phycocyanine, et son utilisation dans l'alimentation est en développement à travers le monde, en plus de constituer une matière première dans les industries cosmétique et pharmaceutique, selon la même source. Cet atelier, organisé par le secteur de la pêche et des ressources halieutiques, va permettre de trouver les financements nécessaires à sa réalisation avec le concours des structures publiques, notamment l'Agence nationale d'appui et de soutien à l'entrepreneuriat et l'Agence nationale du microcrédit, ont signalé les deux universitaires.

L'atelier, auquel ont participé plusieurs institutions et établissements publics concernés par le développement des investissements publics et privés, a permis aux intervenants de mettre l'accent sur l'encouragement des investissements dans la promotion et le développement des ressources halieutiques à travers la région de Bechar, qui dispose de plusieurs atouts climatiques et naturels propices au développement de ce secteur d'activité économique.

Une zone d'activités de développement de l'aquaculture sera créée au chef-lieu lieu de la commune frontalière de Béni-Ounif (110 km au Nord de Bechar), sur une superficie de 100 ha, selon M. Boulekhessaim, qui a fait état de la créa-

tion auparavant d'une zone similaire à Adrar, sur un périmètre de 346 ha.

Toujours en matière de promotion des investissements dans le secteur, il a été procédé récemment à la réhabilitation de la ferme aquacole de la commune frontalière de Boukais (50 km au Nord-ouest de Bechar), pour le développement de la production des espèces de poissons d'eau douce, notamment le tilapia et le mullet, en partenariat avec le secteur des ressources halieutiques égyptien, a fait savoir M. Boulekhessaim. Dans le sud du pays, sont dénombrés actuellement douze (12) projets, dont huit (8) à Adrar, deux (2) à Bechar, un (1) à Tamanrasset, un (1) à Tindouf, en plus de deux (2) projets d'investissements en voie de finalisation, selon le même responsable. De janvier à fin novembre 2020, il a été enregistré une production de 5,6 tonnes de différentes espèces de poissons d'eau douce à travers les wilayas du sud ouest du pays, et une autre de 88 tonnes dans les activités de pêche continentale et récréatives aux barrages de Djorf Ettorba (Bechar) et de Brezina (El-Bayadh), en attendant la mise en service de deux autres projets de fermes aquacoles à Bechar avec une capacité de production de 5 et 20 tonnes/an de poissons d'eau douce, a relevé la même source.

APS

PLUVIOMÉTRIE DANS L'OUEST DU PAYS

Le taux de remplissage des barrages demeure "bas"

Malgré l'apport des dernières pluies qui se sont abattues sur la partie ouest du pays, le taux de remplissage au niveau de la majorité des barrages de la région demeure "très bas", a indiqué lundi le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Oran. Le déficit au niveau des barrages Beni Bahdel (Tlemcen), Gargar (Relizane), Chelif (Mostaganem), Sekkak (Tlemcen), Kerrada (Mostaganem), Boughrara (Tlemcen), demeure important, avec un taux de remplissage qui ne dépasse pas les 50% pour la majorité, a souligné M. Smain Boumediene, notant que la wilaya d'Oran ne compte aucun barrage sur son territoire, et son alimentation dépend principalement de la station d'épuration de l'eau de mer d'El Mactaa (80%), et des eaux superficielles des

barrages des wilayas voisines. Chiffres à l'appui, le directeur de l'hydraulique de la wilaya d'Oran, dresse un état des lieux. Le barrage de Beni Bahdel à Tlemcen, enregistre le plus bas niveau de remplissage (4,6%). Le volume actuel de l'eau au niveau de ce barrage est estimé à 2.372.000 m³, alors que sa capacité dépasse les 54 millions, soit un déficit de plus 95%. Les barrages de Sekkak et Chelif enregistrent des taux avoisinant les 50%, (Sekkak 46% et Chelif 50%). Le volume de l'eau au barrage de Sekkak est de 11,5 millions de m³ (sur une capacité de 25 millions), et celui du barrage Chelif est de 25 millions sur une capacité de 50 millions. C'est le barrage de Boughrara qui enregistre le plus important taux de remplissage, soit

62%, avec un volume de 100 millions sur une capacité de 160 millions. Le déficit demeure ainsi important dans la majorité des barrages de la région ouest, souligne M. Boumediene, ajoutant que l'apport des dernières pluies, variant entre 60.000 et 700.000 m³, est juste "moyen", ne permettant pas de sécuriser l'alimentation en eau potable que pour une courte durée. "Ceci dit, il est encore tôt de se prononcer, car nous attendons d'autres périodes pluvieuses qui seront peut être en mesure d'augmenter les réserves des barrages", a-t-il souligné. La chargée de communication de la Société de l'eau et de l'assainissement de la wilaya d'Oran (SEOR), Amel Belghor, a estimé qu'il est encore tôt de parler l'impact des dernières pluies sur le programme de distribu-

tion, rappelant que c'est le ministère des ressources en eau qui fixe le quota de chaque wilaya, ce qui se fera probablement à la fin de la saison. S'exprimant devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'APN, le ministre des Ressources en eau, Arezki Barraki, indiqué que le taux de remplissage national des barrages a atteint son niveau "le plus bas depuis près de 40 ans", baissant jusqu'à 38% de la capacité de remplissage. Une situation due, selon le ministre, aux "changements climatiques" et qui risque de se répéter dans les années à venir. "La Méditerranée est classée parmi les zones les plus impactées par les changements climatiques", a-t-il souligné.

APS

ENERGIE SOLAIRE

L'Algérie compte installer 1.000 MW en 2021

L'Etat ambitionne de réaliser 1.000 mégawatts (MW) d'installations solaires en 2021 à travers le pays afin de parvenir à 15.000 MW d'ici 2035, a indiqué lundi à Alger le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour.



Intervenant lors de l'émission "L'invité de la rédaction" de la Radio nationale Chaîne III, le ministre a fait savoir que l'Etat a pour but de réaliser 1.000 MW d'installations solaires au cours de l'année 2021 ce qui correspond à une économie de 1,5 milliards m3 de gaz. Selon M. Chitour, l'Algérie financera ces centrales solaires avec le gaz naturel non consommé. Il a également souligné l'intérêt de nouer des partenariats avec des acteurs majeurs du solaire dans le monde, citant des pays comme l'Allemagne, les Etats-Unis et la Chine. "Un partenariat stratégique permet d'aller plus vite. Nous devons mettre en place minimum 1.000 mégawatts par an d'ici 2035 pour réussir le plan des 15.000 MW", a-t-il estimé ajoutant que dans ce cadre, des appels d'offre seront lancés "dans la transparence la plus totale".

L'intervenant a rappelé que la nécessité de parvenir à cet objectif est notamment appelée par la forte consommation nationale de gaz. Le pays possède, a-t-il étayé, 2.500 milliards m3 de gaz de réserves, alors que la consommation nationale est de 200 milliards m3 gaz/an. Cela fait dire aux experts qu'en 2028 "la consommation est telle qu'il faudra choisir entre consommer ou exporter". De plus, le ministre a plaidé pour "freiner l'investissement dans le gaz naturel destiné aux centrales thermiques". Par ailleurs, M. Chitour a évoqué l'une des principales missions de son département ministériel consistant à réaliser des économies d'énergie au niveau de l'ensemble des secteurs de consommation ciblant le résidentiel, l'habitat et le transport. Il a également cité l'objectif de rendre les mosquées plus rationnelle en termes de consommation d'énergie, précisant qu'une commis-

sion travaille à réhabiliter les mosquées du pays et à réaliser une mosquée verte au niveau de la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Alger Ouest). S'agissant du transport, le ministre a indiqué que pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, des bus convertis en GPLc vont être mis en circulation au niveau de la capitale permettant ainsi une économie de 30 % de la consommation de diesel. Le ministre, a en outre, évoqué plusieurs actions menées par les plusieurs institutions du pays afin d'intégrer la locomotion électrique en Algérie. Ainsi, plusieurs bornes électriques, a-t-il dit, ont été importées et bientôt installées. Des véhicules électriques devraient également être acquis selon le ministre, affirmant que le coût des véhicules peut être estimé à 10.000 euros seulement.

R.N

HYDROCARBURE

Le Pétrole chute de plus de 5% à Londres

Les cours du pétrole dévissaient hier face aux nouvelles mesures de limitation des déplacements imposées aux frontières britanniques à cause d'une nouvelle variante du coronavirus, limitant les perspectives de relance économique. hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février chutait de 5,44% à Londres à 49,52 dollars tandis que le WTI américain abandonnait 5,13% à 46,58 dollars. "Ce matin, le marché est focalisé sur

la nouvelle variante du Covid-19" détectée au Royaume-Uni, qui éclipse l'accord du Congrès américain sur un plan de soutien à l'économie, explique Stephen Brennock, analyste. Frappé par une souche plus contagieuse du nouveau coronavirus, le Royaume-Uni se trouve brutalement coupé du monde lundi après la décision de nombreux pays de suspendre leurs liaisons. "Le marché réagit car il y a limitation des mouvements", estime l'analyste, Stephen Innes.

Les interdictions de déplacements provoquées par la pandémie de Covid-19 ont fait brutalement chuter les prix du brut cette année, puisque les consommateurs confinés n'utilisaient ni voitures, ni avions. La nouvelle mutation efface au moins partiellement les espoirs d'une reprise de la demande avec les campagnes de vaccination qui commencent et qui avaient conduit le pétrole à une hausse de plus de 40% depuis les premières annonces début novembre.

Pour ajouter aux problèmes du pétrole, le dollar, valeur refuge, montait lundi, rendant le coût de l'or noir plus élevé pour les investisseurs utilisant d'autres devises. Ces informations ont complètement éclipsé pour les investisseurs le plan de soutien de l'économie américaine sur lequel les élus du Congrès se sont accordés et qui pourrait apporter jusqu'à 900 milliards de dollars au premier consommateur de brut au monde.

R.E

AUTOMOBILE

Feu vert pour la fusion des groupes français PSA et italien Fiat Chrysler

Bruelles a autorisé hier la fusion entre les constructeurs français PSA (Peugeot, Citroën) et italo-américain Fiat Chrysler (FCA) pour former le quatrième groupe automobile mondial, sous réserve d'engagements des deux entreprises pour préserver la concurrence dans les petits utilitaires. Les deux groupes se sont notamment engagés à étendre l'accord de coopération entre

PSA et Toyota dans les petits véhicules utilitaires légers et à faciliter l'accès des concurrents aux réseaux de réparation et d'entretien de PSA et de FCA pour ce type de véhicules, selon un communiqué de la Commission européenne. L'union de PSA et FCA, annoncée fin 2019, doit donner naissance au quatrième groupe automobile mondial en volume et au troisième en chiffre d'affaires, abritant sous le même toit des marques emblématiques comme Peugeot, Citroën, Opel, Jeep, Alfa Romeo et Maserati. Les constructeurs ont prévu de boucler leur projet de fusion au premier trimestre 2021. La nouvelle entité regroupant leurs activités s'appellera Stellantis. "Nous sommes en mesure d'autoriser la concentration entre Fiat Chrysler et Peugeot SA car

leurs engagements faciliteront l'entrée et l'expansion sur le marché des camionnettes utilitaires légères. Sur les autres marchés où les deux constructeurs automobiles exercent actuellement leurs activités, la concurrence restera soutenue après la concentration", a déclaré Margrethe Vestager, vice-présidente de la Commission en charge de la concurrence.

R.E

Brèves

SUR LA BASE D'UN NOUVEAU CAHIER DES CHARGES

Le sort de l'usine Renault sera débattu prochainement

Le sort de l'usine Renault de Oued Tlélat sera débattu prochainement, a fait savoir le wali d'Oran, Messaoud Djari Le wali d'Oran a précisé que « cela se fera sur la base du cahier des charges mis en place par le gouvernement ». La direction du constructeur français a décidé, en accord avec le syndicat de l'entreprise affilié à l'UGTA, d'appliquer « un plan social qui prévoit le licenciement économique de 476 travailleurs, 200 contractuels dont les contrats sont arrivés à terme et le maintien de 500 salariés en chômage technique ». Les salariés licenciés ont droit à « une indemnité de départ de trois mois de salaire par an pour les opérateurs et un mois et demi par an pour les managers ». Les 500 travailleurs maintenus en chômage technique percevront 70% du salaire jusqu'à la fin de l'année 2020 en attendant une éventuelle reprise de l'activité. En février dernier, la direction de Renault Algérie avait décidé de mettre ses employés au chômage technique dès mars 2021, en garantissant un taux de 100% du salaire de base pour le mois de mars et 90% pour le mois d'avril. Toutefois, Renault Algérie avait décidé, en mai dernier, en accord avec les syndicats, de mettre ses employés au chômage technique pour trois mois supplémentaires, en garantissant un taux de 70% du salaire de base. Pour rappel, l'usine de Renault Algérie est à l'arrêt depuis plusieurs mois en raison de la suspension de l'importation des kits CKD/SKD destinés au montage de véhicules. Dans un entretien accordé au journal français Le Figaro en février dernier, le président de la République Abdelmadjid Tebboune, avait critiqué l'usine de Renault en Algérie. « L'usine Renault qui est ici n'a rien à voir avec celle qui est installée au Maroc. Comment créer des emplois alors qu'il n'y a aucune intégration, aucune sous-traitance ? », a-t-il dit, avant d'annoncer la fin des importations des kits destinés aux usines de montage de véhicules. « Nous allons par exemple arrêter l'importation de kits automobiles », a annoncé le président Tebboune.

R.E

LE NOUVEAU CAHIER DES CHARGES RÉGISSANT LES ZONES INDUSTRIELLES Connue début 2021

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a annoncé, depuis dimanche à Médéa que le nouveau cahier des charges régissant les zones industrielles (ZI) sera connu en début 2021. Intervenant sur les ondes de la Radio de Médéa au terme de sa visite dans cette wilaya, le Premier ministre a affirmé que le « gouvernement ouvrira à la révision de l'organisation des zones industrielles, à la faveur d'un nouveau cahier des charges qui sera révélé en début de l'année prochaine, en vertu duquel le foncier industriel ne sera attribué qu'aux investisseurs réels ». Le Gouvernement examinera mercredi une proposition de règlement des contrats de pré-emploi. Par ailleurs, Djerad a fait savoir que le Gouvernement examinera lors de sa réunion de mercredi prochain, une proposition relative au « règlement du dossier des contrats de pré-emploi ». « Le Gouvernement examinera mercredi prochain lors de sa réunion une proposition qui sera présentée par le ministre du Travail pour parvenir à des solutions en faveur du dossier des contrats de pré-emploi », a-t-il dit.

R.E



BECHAR

Plus de 1230 détenus en formation à travers la wilaya

Pas moins de 1.236 détenus issus des différents établissements pénitentiaires de la wilaya de Bechar sont inscrits actuellement pour suivre une formation professionnelle dispensée par des formateurs du secteur, a-t-on appris dimanche des responsables locaux de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Ces détenus, de différents âges, suivent une formation professionnelle de leur choix parmi les 147 spécialités offertes à travers les établissements du secteur, ont-ils précisé à l'occasion de la cérémonie de la rentrée 2020/2021, qui s'est déroulée à l'Institut national supérieure de la formation professionnelle (INSEFP) de Bechar, en présence des autorités de la wilaya.

L'objectif à travers cette formation dispensée par les formateurs et enseignants de la DFEP est de contribuer efficacement à l'insertion professionnelle et sociale de cette catégorie de citoyens, et tous les moyens pédagogiques et matériels sont mis à leur disposition au titre de leur cursus de formation, ont-ils souligné. Dans la wilaya de Bechar, un total de 11.942 stagiaires, dont 2.471 en formation résidentielle, 5.582 en apprentissage, 363 en cours de soir, 362 en formation passerelle, 460 en formation pour le certificat d'aptitude professionnelle et 330 femmes au foyer, suivent une formation dans l'une des 147 spécialités offertes par le secteur, selon les données présentées à cette occasion.

En matière d'enseignement professionnel à distance, sont recensés 278 inscrits, tandis que 860 stagiaires sont inscrits au niveau des sept (7) établissements de formation professionnelle privés à travers la wilaya. La wilaya de Bechar compte quatre (4) INSEFP dont un spécialisé dans la formation aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie à Béni-Abbes (240 km Sud de Bechar), avec une capacité globale de 1.200 places pédagogiques, seize (16) centres de formation professionnelle, et trois (3) annexes qui offrent une capacité de 4.175 places pédagogiques, en plus des 525 places pédagogiques relevant du secteur privé et douze (12) internats dotés de 960 lits, a-t-on fait savoir lors de la cérémonie de la rentrée de formation.

EL ADJIBA
(BOUIRA)

Le censeur d'un lycée agressé par un groupe d'inconnus

Le censeur du lycée "Kheddouci Mohamed Ameziane" d'El Adjiba (Est de Bouira), Abdelhadj Boutoughmas, a été victime d'une agression commise, dimanche, par un groupe d'inconnus, a-t-on appris, lundi, auprès des services de cet établissement. Selon les détails fournis par Mme Tassadit Remaci, une des employées du lycée, le censeur a été "violemment tabassé et agressé par des inconnus après qu'il leur ait demandé de sortir de l'établissement". "Les agresseurs, qui se sont introduits à l'intérieur du lycée, avaient refusé de sortir avant de tabasser le censeur suite à une altercation", a expliqué Mme Remaci. Les enseignants ont enclenché un mouvement de grève qui se poursuit jusqu'au lundi en guise de protestation contre l'insécurité régnant dans leur établissement. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale d'El Adjiba pour arrêter les auteurs de cette agression. En 2019, un élève issu de ce même lycée, avait été agressé au couteau par un groupe de jeunes après une violente rixe survenue devant l'entrée de l'établissement.

BISKRA (FORMATION DE 100 STAGIAIRES)

Conclusion de 3 conventions avec des entreprises économiques

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Biskra a conclu trois conventions de partenariat avec des entreprises économiques portant formation de 100 stagiaires dans diverses spécialités, a révélé dimanche le directeur local du secteur Abdelkader Merzougui. Les conventions de partenariat conclues avec trois opérateurs économiques, à savoir une entreprise spécialisée dans le textile, une autre dans les câbles et un groupe de mini-noteries, s'inscrivent dans le cadre des efforts de perfectionnement de la formation au profit des employés de ces entreprises des spécialités bien précises, a indiqué le même responsable en marge de la rentrée professionnelle de la saison 2020-2021.

Dans le cadre de ces conventions, les stagiaires seront orientés vers des établissements de formation où ils assisteront à des cours théoriques et pratiques devant leur permettre d'améliorer leur niveau et, par ricochet, assurer un meilleur rendement, selon la même source. Ce genre de partenariats et autres sessions de formation viennent en réponse aux besoins des opérateurs économiques en matière de création d'emplois qualifiés et de marché local du travail également, a souligné le même responsable. La précédente session de formation avait été marquée par le recrutement direct de 24 diplômés des établissements de formation professionnelle de la wilaya dans le domaine de l'électrotechnique dans une entreprise versée dans l'industrie du ciment, a rappelé M. Merzougui. Plus de 11.000 stagiaires ont rejoint dimanche les centres et instituts de formation professionnelle de la wilaya au titre de l'actuelle rentrée professionnelle qui se tient dans le strict respect des mesures préventives du coronavirus, a précisé le même responsable, avant d'ajouter que la wilaya de Biskra compte 22 établissements de formation dont cinq instituts nationaux spécialisés.

TIPASA

Ouverture officielle de l'Institut national de formation supérieure des sages-femmes

La wilaya de Tipasa a enregistré, dimanche, l'ouverture de l'Institut national de formation supérieure des sages-femmes et des paramédicaux de Hadjout, doté d'une capacité d'accueil théorique de 1000 places pédagogiques.



En procédant à l'ouverture de cet Institut, premier du genre à l'échelle de la wilaya, la wali de Tipasa Labiba Ouinaz, a mis l'accent sur "l'importance de ce nouvel acquis" pour le système de formation supérieure au double plan local et régional, notamment en "cette conjoncture sanitaire particulière traversée par le pays, et durant laquelle les établissements hospitaliers ont exprimé à maintes reprises un besoin pressant pour des ressources humaines", a-t-elle souligné.

Ajoutant, que l'objectif escompté de ce nouvel établissement de formation est la "couverture du défi-

cit accusé en matière d'infirmiers, laborantins, sages femmes, et autres spécialités paramédicales". Selon les explications fournies par ses responsables, l'Institut national de formation supérieure des sages femmes et des paramédicaux de Hadjout peut assurer une offre de 1000 places pédagogiques, réparties sur quatre spécialités: sage-femme, agent anesthésiste et de réanimation, laborantin, infirmier de santé publique et spécialiste en radiologie".

Plus de 400 élèves (des deux sexes) ont rejoint cet institut, dimanche, à la faveur de la rentrée professionnelle 2020/2021.

L'établissement a été réalisé selon des normes urbanistiques de haute qualité répondant aux critères de formation en la matière. Il compte, entre autres, une salle de conférence de 300 places, en plus de nombreuses salles de cours, des laboratoires scientifiques, un internat et une cantine.

Parallèlement à l'ouverture officielle de cet Institut, la wali de Tipasa a donné le coup d'envoi de la rentrée de la formation et de l'enseignement professionnels à partir du CFPA du centre ville de Tipasa, dans le respect total du protocole sanitaire contre la Covid-19. Un total de 12.324 stagiaires, dans dif-

férents modes de formation, ont rejoint les établissements de formation de la wilaya, qui compte 15 CFPA, quatre annexes professionnelles, et trois instituts nationaux spécialisés.

Dans son intervention à l'occasion, Mme Ouinaz a particulièrement insisté sur l'impératif de la "mobilisation de toutes les conditions nécessaires pour les stagiaires, tout en conférant un intérêt particulier au mode de formation à distance, en ciblant la femme au foyer, et en accordant l'attention nécessaire aux autres modes de formation, suivant les besoins exprimés par le marché du travail", a-t-elle indiqué.

EL TARF

Récupération de 25 têtes d'ovins destinées à la contrebande

Les services de l'inspection divisionnaire des douanes relevant de la compétence territoriale de la direction régionale de ce corps constitué à Annaba ont récupéré dans le cadre de deux opérations distinctes 25 ovins et saisi 1.254 unités d'accessoires divers (écouteurs, câbles USB et parfums), a-t-on appris dimanche auprès de la chargée de communication de ce corps. Lors de la première opération de contrôle, la brigade mobile de Bouhadjar en collaboration avec les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) ont récupéré 25 têtes d'ovins destinées à la contrebande depuis la localité montagnaise de Bouhadjar, a ajouté la même source.

Les services des douanes ont indiqué que les mis en cause seront poursuivis pour "transport non autorisé de ce cheptel dans cette région qui est soumise au rayonnement douanier", a-t-on signalé, rappelant que cette infraction est réprimée par les articles 324 et 288 du Code des douanes.

Pas moins de 1.254 unités comportant, entre autres, 300 écouteurs, 300 câbles USB, 200



masques de protection et 144 flacons de parfums ont été, par ailleurs, saisis, par la brigade mobile de Bouhadjar en étroite collaboration avec les services de la gendarmerie nationale d'El Tarf, a souligné la même source. Les services des douanes ont saisi chez un

conducteur dans le cadre de cette opération un important lot de produits divers que le mis en cause envisageait de faire passer en territoire tunisien.

L'infraction relevée est réprimée par les articles 225, 226, 246, 324, 336 du code des douanes, a-t-on conclu.

JIJEL

Les premières bananes de production locale sur le marché

Les premières quantités de bananes produites dans la localité de Djimar dans la wilaya de Jijel ont été mises sur le marché au début de cette semaine sous le label "ambassadeur d'or-Idjildjili", a-t-on appris dimanche de Zouhir Fedsi, un jeune investisseur dans cette activité.



Les premières grappes de bananes mûres cultivées sous des serres multichapelles sont déjà commercialisées dans la commune de Chekfa et les communes voisines en attendant la maturation du reste de la production, a déclaré à l'APS, M.Fedsi. Ce fruit cultivé depuis une année a commencé à donner ses premières récoltes qui ont été appréciées par les consommateurs, a ajouté ce jeune investisseur qui a assuré avoir reçu des appels de grossistes de nombreuses wilayas du pays pour acheter ses bananes vendues à

moins de 20 DA le kilo que la banane d'importation. Zouhir Fedsi est l'un des jeunes ayant bénéficié pour la concrétisation de son projet de l'appui de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (ex Ansej). La commercialisation des premières bananes localement produites a été le résultat de la persévérance de ces jeunes investisseurs et de l'accompagnement de la chambre de l'agriculture, a indiqué le secrétaire général de cette chambre, Yacine Zedam, qui a relevé que la culture sous des serres multichapelles

de plus de 6 mètres de haut permet une pratique agricole intensive sur des aires réduites et avec des rendements très importants puisque près de 1000 arbuscules peuvent être plantés sous chaque serre. L'expérience de culture de la banane sous des serres multichapelles a été lancée à Jijel par trois jeunes qui ont été suivis par 10 autres jeunes dont les dossiers de soutien ont été acceptés par la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), a ajouté le responsable de la chambre locale de l'agriculture.

TINDOUF

Financement d'une cinquantaine de projets de micro-entreprises

Une cinquantaine de projets d'entrepreneuriat ont été financés à Tindouf, sur un total de 87 dossiers déposés cette année au niveau de l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de promotion de l'entrepreneuriat, a-t-on appris dimanche auprès de cet organisme. Les dossiers financés concernent les segments du Transport de marchandises (25 dossiers), les services (10), l'industrie (6), le bâtiment (5) et les professions libérales (3), a indiqué à l'APS le directeur local de l'Agence, Salim Guellifet. Un nombre global de 161 dossiers a été déposé jusqu'ici au niveau des trois banques implantées dans la wilaya de Tindouf (BDL, BNA et BADR), avec une prévision de création de 218 emplois, a-t-il précisé. Sur un autre registre, des conventions de partenariat ont été signées avec différents secteurs, en application des instructions du ministère de tutelle visant l'encouragement de la création de micro-entreprises susceptibles de générer des emplois et d'insuffler une dynamique de développement, selon le même responsable. Elles l'ont été avec l'Algérienne des eaux (ADE), l'Office national de l'assainissement (ONA), le secteur de la Poste et des Télécommunications, et celui du Tourisme et de l'Artisanat, a-t-il ajouté. Selon M. Guellifet, des micro-entreprises ainsi mises sur pied opèrent actuellement, et à titre d'exemple, dans l'installation et la maintenance des réseaux de fibre optique pour le secteur des télécommunications, la pose de compteurs aux abonnés de l'ADE, l'entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

ILLIZI (FORMATION DE LA FEMME RURALE)

Une vingtaine de sections détachées

Dix-neuf (19) nouvelles sections détachées de la formation professionnelle ont été ouvertes au titre de la rentrée 2020/2021 dans la wilaya d'Illizi pour la formation de quelques 300 femmes rurales dans différentes spécialités, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Ouvertes au niveau des régions enclavées et zones d'ombres de Fadhroune, Ain El-Kours, Tarat et Ihrir, ces sections détachées, relevant des six centres de la formation professionnelle que compte la wilaya, assurent la formation de la femme rurale au foyer, dans les filières de couture, bijouterie traditionnelle, tissage et maroquinerie, susceptibles d'assurer sa qualification et son insertion professionnelle, a indiqué le DFEP, Youcef Hamdani. Plus de 1.700 inscrits étaient au rendez-vous dimanche pour la rentrée de la formation professionnelle au niveau des structures du secteur où toutes les conditions ont été réunies pour assurer une rentrée sécurisée en cette conjoncture exceptionnelle marquée de la pandémie du Coronavirus (Covid-19). L'ouverture de la nouvelle session de formation a été donnée au niveau de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle d'Illizi, en présence des autorités de la wilaya locales qui ont assisté, à cette occasion, à la signature par le secteur de deux conventions de partenariat, l'une avec la Cour de justice et l'autre avec la direction des Moudjahidines et ayants-droits d'illizi. Le secteur dispose dans cette wilaya de six (6) centres de formation et d'apprentissage et deux (2) instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle à Illizi et Djanet.

ANNABA (FORMATION PROFESSIONNELLE)

Des annexes prévues dans les zones lointaines

Des annexes de formation professionnelle seront ouvertes en prévision de la session de formation de février 2021 dans plusieurs zones lointaines et enclavées dont des zones d'ombres des communes de Séraïdi, El Eulma et Teriayat dans la wilaya de Annaba, a-t-on appris dimanche du directeur local de la formation et de l'enseignement professionnels, Abdelkader Sebar. Les travaux d'aménagement et d'équipement sont en cours permettant l'ouverture de trois (3) nouvelles annexes (2 dans les zones d'ombre Bouzizi, dans la commune montagneuse Séraïdi et Douar Sidi Haméd à la commune El Eulma, et une troisième annexe dans la commune rurale Teriayat, a précisé le même responsable en marge de l'ouverture de la session de formation 2020-2021 complétant la session de février dernier interrompue depuis



mars à cause de la Covid-19. L'opération permet d'instaurer l'égalité des chances en matière de formation professionnelle à travers l'ensemble du territoire de la wilaya, notamment dans les zones lointaines et enclavées, a indiqué M. Sebar. Plusieurs infrastructures de formation et d'apprentissage de la wilaya d'Annaba ont fait l'objet de travaux d'aménagement et de

mise à niveau en prévision de la reprise de la session de formation interrompue depuis le mois de mars dernier à cause du coronavirus, selon la même source qui a fait part, dans ce contexte, de l'aménagement de trois ateliers pédagogiques dans les établissements de formation d'Oued El Cuba, ville d'Annaba, Oued Ziad, dans la commune Sidi Ammar, et le centre de formation

et d'apprentissage de la commune Ain El Berda. Au total, 13.300 stagiaires ont rejoint dimanche les établissements du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à Annaba qui compte 15 établissements de formation dont deux instituts nationaux de formation et d'apprentissage, a-t-on noté. Pour rappel, les ateliers de confection des annexes de formation de la wilaya contribuent depuis mars dernier à l'appui de l'effort national de prévention du coronavirus à travers la confection de masques de protection au profit des associations et partenaires de la société civile qui les distribuent aux citoyens. Les ateliers de confection relevant des annexes et centres de formation demeurent mobilisés pour répondre aux besoins exprimés en la matière et participer aux efforts de prévention de la Covid-19, a-t-on indiqué.



FOOT/LIGUE DES CHAMPIONS
(2E TOUR PRÉLIMINAIRE - ALLER) CRB-GOR MAHIA

Les Kényans ne sont pas venus



La délégation de la formation kényane de Gor Mahia, attendue ce hier à Alger, n'a pu rejoindre la capitale, en vue du match face au CR Belouizdad, prévu demain au stade du 5-Juillet (20h45), dans le cadre du 2e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, a annoncé le club algérois dans un communiqué.

"L'arrivée de la délégation kényane était prévue ce lundi à 13h30 en provenance de Doha (Qatar), mais l'équipe ne figurait pas parmi les passagers du vol. La direction du club a informé la commission d'organisation des

compétitions de la Confédération africaine (CAF) ainsi que la Fédération algérienne (FAF), en attendant la réponse de l'instance continentale, sachant que le trio arbitral tunisien désigné pour officier ce match se trouve à Alger depuis dimanche", a indiqué le Chabab sur sa page officielle Facebook.

Dans une déclaration accordée dimanche au site officiel du club kényan, le président de Gor Mahia Ambrose Rachier a indiqué que son équipe a reçu l'autorisation pour pouvoir effectuer le voyage en Algérie.

"Nous avons obtenu l'autorisation pour effectuer le déplacement en Algérie. Nous avons saisi la compagnie aérienne qatarienne pour continuer les formalités, sachant qu'elle est l'une des rares à atterrir à Alger. Nous faisons de notre mieux pour nous rendre en Algérie". Avant d'enchaîner: "En raison de la fermeture de l'espace aérien en Algérie, nous avons demandé à la CAF de délocaliser cette rencontre dans un autre pays de l'Afrique du nord, nous n'avons rien reçu à ce sujet". La seconde manche est fixée aux 5-6 janvier 2021 à Nairobi.

Brèves

AC MILAN
(SERIE A)

Leao marque le but le plus rapide de l'histoire

Six secondes seulement pour ouvrir la marque pour l'AC Milan contre Sassuolo: l'attaquant portugais Rafael Leao a inscrit dimanche le but le plus rapide de l'histoire de la Serie A, faisant tomber un record de près de vingt ans. Dès le coup d'envoi sifflé par l'arbitre, à Reggio d'Emilia sur la pelouse de Sassuolo, les Rossoneri se sont rués en ligne droite vers le but adverse. Et Rafael Leao, servi par le milieu turc Hakan Calhanoglu, a ouvert la marque alors que le chronomètre affichait... six secondes de jeu, laissant les Neroverdi assommés. Jusqu'à ce coup de tonnerre de Leao, le but le plus rapide, selon les statistiques de la Ligue italienne de football, était l'oeuvre de Paolo Poggi, qui avait ouvert la marque pour Piacenza contre la Fiorentina le 2 décembre 2001 après huit secondes de jeu. Rafael Leao, qui joue le plus souvent sur le côté gauche cette saison à Milan, était titularisé en pointe dimanche, pour le compte de la 13e journée du championnat d'Italie, en raison de l'absence prolongée du buteur milanais Zlatan Ibrahimovic, qui souffre d'un mollet, mais aussi de son remplaçant habituel Ante Rebic, également blessé, tout comme le milieu algérien Smail Bennacer.

R.S

FOOT / ANGLETERRE
(14^E JOURNÉE)

Leicester dépasse Tottenham qui marque le pas

Leicester s'est emparé de la deuxième place de la Premier League, derrière Liverpool, en allant l'emporter, dimanche, à Tottenham (2-0) qui marque le pas, pour la 14e journée. Avec 27 points, les "Foxes" pointent à 4 longueurs des tenants du titre qui avaient impressionné en atomisant Crystal Palace (7-0) chez lui samedi, alors que les Londoniens reculent au 4e rang, avec 25 points. Avec un point pris sur les trois dernières journées, les "Spurs" entament au ralenti la période intense des fêtes de fin d'année où des saisons peuvent se défaire rapidement. Les deux buts de Leicester ont été littéralement offerts à l'adversaire. Sur le premier, Serge Aurier a commis une faute stupide, en poussant dans le dos Fofana dans le temps additionnel du premier acte. Jamie Vardy ne s'est pas fait prier pour transformer en force et au centre (1-0, 45e+4) pour son 11e but de la saison, ce qui lui permet de rejoindre Son Heung-min de Tottenham et Dominic Calvert-Lewin d'Everton, deux longueurs derrière Mohamed Salah de Liverpool (13 réalisations) au classement des buteurs. Le deuxième but, une déviation malheureuse de Toby Alderweireld sur une tête de Vardy, qui a pris Hugo Lloris à contre-pied (2-0, 59e), relève plus de la malchance. Seul point noir pour Leicester, la sortie en fin de match de Vardy, qui boitait et se touchait l'aine. Mais pas de quoi gêner la première victoire de leur entraîneur, Brendan Rodgers face à José Mourinho en 8 matches (5 défaites, 2 nuls), lui qui avait été recruté par le "Special One" pour prendre en charge le centre de formation puis l'équipe réserve à Chelsea, à l'époque où le Portugais faisait le bonheur des "Blues".

R.S

FLORENTINO PEREZ (PRÉSIDENT DU REAL MADRID)
"La réforme du football ne peut pas attendre"

Le président du Real Madrid Florentino Perez a jugé dimanche que "la réforme du football ne pouvait pas attendre" alors que des négociations pour une Superligue européenne sont amorcées en coulisses.



Le football a besoin de nouvelles formules, qui le rendent plus compétitif, plus émouvant, plus fort. L'impact du Covid-19 exige de nouveaux changements", a soutenu le dirigeant lors de l'assemblée générale des "socios" (supporters-actionnaires) du club. "Tout le monde plaide pour une réforme du panorama actuel des compétitions. Des joueurs se blessent à cause de la grande quantité de matchs. La réforme du football ne peut pas attendre", a prôné le président du Real Madrid, âgé de 73 ans, à la

tête de la "Maison blanche" depuis 2009 après une première pige entre 2000 et 2006. Ce plaidoyer survient alors que, en coulisses, des négociations sont en cours pour la création d'une "Superligue" européenne, serpent de mer du football européen favorable aux grands clubs. Grand rival du Real Madrid, le FC Barcelone est devenu fin octobre le premier club à valider officiellement l'idée d'une Superligue, par la voix de son président démissionnaire Josep Maria Bartomeu. "Je crois que le président du Real Madrid est complètement perdu

avec ce sujet de Superligue, on doit mieux l'en informer", a taclé dimanche sur Twitter Javier Tebas, le président de LaLiga, organe du football professionnel en Espagne, en réponse aux propos du président madrilène. Ce vieux projet, qui ne fait pas l'unanimité au sein des cadors du football européen, permettrait aux clubs les plus puissants du continent de limiter l'aléa sportif et de se partager le gâteau des droits télé. Il viendrait frontalement concurrencer la Ligue des champions et la Ligue Europa, organisées sous l'égide de l'UEFA avec un

principe de méritocratie et de qualification européenne par le biais des championnats nationaux. Début décembre, le quotidien britannique The Times a affirmé que l'UEFA planchait sur un projet de réforme de la Ligue des champions, qui remplacerait les traditionnelles poules par un classement général de 32 ou 36 équipes, disputant chacune 10 matches contre 10 adversaires différents. Baptisé le "Système Suisse", cette option aurait la faveur de l'instance européenne dans sa volonté de contrer les projets de Superligue.

REAL MADRID (SAISON 2020-2021)

Un budget prévisionnel en baisse de 14%

Le Real Madrid a approuvé un budget prévisionnel de 617 millions d'euros pour la saison 2020-2021, dimanche lors de l'assemblée générale des "socios" (supporters-actionnaires), soit une baisse de 14% par rapport à celui de l'exercice 2019-2020, qui s'élevait à 822,1 millions d'euros. Le club madrilène prévoit 69 millions d'euros de pertes notamment à cause de la pandémie, mais ce chiffre pourrait être atténué par le retour éventuel du public dans les stades en 2021. Au 30 juin 2020, le Real avait un patrimoine net de 533 millions d'euros, et une trésorerie de 125 millions d'euros, qui ne comprend pas le projet de rénovation du stade Santiago-Bernabeu, dont la livraison est prévue pour 2022. La "Maison blanche" a estimé que la crise du coronavirus a généré un manque à gagner de 106 millions d'euros, soit un impact de 13% sur ses comptes. Les revenus concernant l'exploitation du stade et les activités commerciales (musée, boutiques, visite du stade...) ont été les plus affectés. Un impact qui a pu être atténué grâce aux efforts consentis par les joueurs et entraîneurs des équipes premières de football et de basket, ainsi que par la direction du club, qui ont accepté de réduire leur salaire de 10% en 2020. Cet effort a permis au Real Madrid de clore l'exercice économique 2019-2020 dans le vert, avec 313.000 euros de bénéfices. Et la "Maison blanche" envisage de renouveler cette demande de baisse de salaires à ses cadres, joueurs et entraîneurs pour la saison 2020-2021, d'après la presse espagnole.

"Evidemment, l'exercice 2019-2020 a été marqué par les effets du Covid-19, des circonstances qui vont se poursuivre tout au long de la saison actuelle, et qui se traduisent dans un budget qui dit beaucoup de la dimension de l'impact" subi, a relevé le président du Real Madrid Florentino Perez lors de son discours, dimanche, lors de la première assemblée générale des "socios" tenue de manière virtuelle, dans le respect des restrictions sanitaires, trois mois après la date habituelle. "Tous les grands clubs de football souffrent de ce coup économique très dur. Nous ne sommes pas étrangers à cette situation (...) Mais notre gestion nous permet d'affronter avec sérénité ce panorama difficile", a rassuré le patron madrilène. S'il n'y avait pas eu de pandémie, le club estime qu'il aurait continué sa croissance dans la lignée des précédents exercices, pour approcher la barre des 900 millions d'euros de budget.

Le Real Madrid retrouve l'Atlético en tête du classement

Le Real Madrid a signé l'une de ses plus belles entames de match de la saison pour surclasser Eibar 3-1 dimanche en clôture de la 14e journée de Liga, et rejoindre ainsi l'Atlético Madrid en tête du classement (29 pts). Les Madrilènes sont parfaitement entrés dans le match, avec un but de Karim Benzema (6e) qui s'est ensuite transformé en passeur décisif pour les buts de Luka Modric (13e) et de Lucas Vazquez (90e+2e), malgré la réduction du score du capitaine basque Kike Garcia, d'une magnifique frappe enroulée des 25 mètres (28e).

R.S

FOOT / CHAMPIONNAT D'ITALIE

Sans faute pour le leader Milan et son dauphin l'Inter

L'AC Milan, mise sur orbite par le but ultra-rapide de Rafael Leao après seulement six secondes, un nouveau record en Serie A, s'est imposé dimanche sur le terrain de Sassuolo (2-1) pour défendre sa place de leader convoitée par l'Inter. Les "Nerazzurri" ont également assuré les trois points à domicile contre La Spezia (2-1), restant deuxième à un point des "Rossoneri", grâce à des buts en seconde période d'Achraf Hakimi (52e), sur une contre-attaque, et de l'inévitable Romelu Lukaku sur penalty (71e), pour la onzième réalisation en championnat de l'attaquant belge. Malgré la réduction du score de La Spezia en fin de match (Piccoli, 90e+4), l'Inter n'a pas lâché sa sixième victoire consécutive en championnat. L'AC Milan, sous pression de son voisin milanais après deux nuls contre Parme (2-2) et Genoa (2-2), n'a pas tremblé dans un déplacement difficile chez Sassuolo. Le leader a été bien aidé par la passivité des "Neroverdi" sur le coup d'envoi, qui ont laissé Rafael Leao s'en aller marquer le but le plus rapide de l'histoire de la Serie A, faisant mieux que les huit secondes de l'attaquant de Piacenza, Paolo Poggi, en décembre 2001. Le second but d'Alexis Saelemaekers (26e) a permis aux "Rossoneri" de gérer plutôt sereinement la seconde période, malgré quelques ultimes frayeurs après la réduction du score en fin de match de Domenico Berardi (89e) sur coup franc. Sans Zlatan Ibrahimovic, absent jusqu'en janvier après une nouvelle blessure, les Milanais continuent leur sans-faute en Serie A, avec désormais 25 matches consécutifs sans défaite depuis la reprise du championnat en juin.

R.S

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE JUDO

"L'objectif était de récolter un maximum de points..."

La sélection algérienne de judo a terminé sa participation aux 41es Championnats d'Afrique à Antananarivo (Madagascar) avec six médailles (1 or, 3 argent et 2 bronze) en individuel et "surtout une bonne récolte de points" en prévision d'une qualification aux Jeux Olympiques de Tokyo-2020, a indiqué le directeur technique national (DTN), Salim Boutebcha.



L'or est revenu à Amina Belkadi (- 63 kg), l'argent à Sonia Asselah (+78 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Mohamed Sofiane Belrekaa (+100 kg) et le bronze à Fethi Nourine (-73 kg) et Kaouther Ouallal (-78 kg). "On a eu six médailles pour six athlètes engagés, dont quatre finalistes. Tous nos judokas ont engrangé davantage de points : 700 pour Belkadi, 490 pour les médaillés d'argent et 350 pour les 3es. C'était notre objectif", a positif Boutebcha lundi dans une déclaration à l'APS, signalant au passage la partialité de l'arbitrage lors de la demi-finale de Nourine face au Marocain Ahmed El Meziati, médaillé d'argent. Interrogé sur le niveau technique de ces championnats jugé "médiocre" par les observateurs, le DTN de la Fédération algérienne de judo a reconnu une faible participation des pays, estimant toutefois qu'il y avait "de la qualité, puisque dans chaque catégorie, les meilleurs du continent étaient présents et les vainqueurs sont bien classés dans le ranking

olympique. Donc, nos athlètes n'ont pas à rougir de leur prestation. Nourine et Benamadi avaient même le niveau pour être champions d'Afrique". Parmi les raisons qui ont quelque peu influé sur les résultats de certains judokas algériens, la préparation "qui n'était pas adéquate, selon le technicien. Avec un seul stage effectué pour certains athlètes (en raison du Covid-19) et une préparation locale entamée en retard, on ne pouvait pas s'attendre à une meilleure prestation, en comparaison avec l'Egypte dont les athlètes ont effectué un stage d'un mois en Ouzbékistan ou les Marocains qui ont pris part au dernier Grand Slam de Budapest". Néanmoins, le DTN s'est réjoui de la qualification de cinq athlètes algériens au Master de Doha (7-14 janvier 2021) qui est seulement ouvert aux 36 premiers judokas mondiaux de chaque catégorie. Il s'agit chez les messieurs de Benamadi (31e) et Nourine (34e) et en dames de Belkadi (32e), Ouallal (32e) et Asselah (31e).

"Le seul fait d'être qualifié vous offre 200 points, c'est énorme. Il faut que nos athlètes, du moins ceux susceptibles de se qualifier pour les JO-2020, soient présents au reste des tournois inscrits au calendrier de la Fédération internationale de judo (FIJ), car beaucoup de points restent à prendre", a souligné le directeur technique national. Selon le dernier classement olympique de la FIJ, actualisé après les Championnats d'Afrique de Madagascar qui ont pris fin dimanche, les judokas algériens sont bien placés et gardent des chances de qualification à Tokyo-2020. "Il reste les Championnats d'Afrique 2021 au Maroc, les athlètes qui n'ont pas eu l'or à Antananarivo auront une seconde chance. Ils auront par la suite les Mondiaux de Hongrie (juin 2021) pour un total de douze compétitions au programme de l'instance internationale", a conclu Salim Boutebcha, qui reste "très optimiste" pour les chances du judo algérien d'être présent à Tokyo.

R.S

Brèves

FOOT - LIGUE 1 / RC RELIZANE

"L'équipe gagne progressivement en confiance"

L'entraîneur du RC Relizane, Si Tahar Cherif El Ouezzani a estimé, lundi, que son équipe, qui retrouve la Ligue 1 de football cette saison, est en train de gagner progressivement en confiance, ce qui lui permettra d'être meilleure lors des prochains matchs. "La victoire ramenée de Bordj Bou Arréridj lors de la précédente journée, la première pour nous cette saison, nous a mis en confiance, ce qui devrait se répercuter positivement sur le rendement de mes joueurs lors des prochaines sorties", a déclaré, à l'APS, l'ancien international algérien. Le RCR, auteur de trois nuls, dont deux à domicile au cours des trois premières journées de championnat, a réussi à revenir avec les trois points du succès du terrain du CABBA (1-0) vendredi passé dans le cadre de la 4e journée. "Après deux semi-échecs à domicile, mes joueurs ont commencé à douter. C'est dire que cette première victoire, réalisée de surcroît en déplacement, est tombée à point nommé pour les mettre en confiance", s'est-il réjoui. Le "Rapid", qui accueille mercredi le MC Alger pour le compte de la 5e journée, risque néanmoins, selon son coach, de buter sur deux aléas, à savoir la fatigue et les blessures. "Les joueurs risquent de ne pas récupérer à temps du déplacement de Bordj Bou Arréridj que nous avons effectué par route. Aussi, trois ou quatre joueurs devraient s'absenter du match de mercredi pour cause de blessures", a encore informé Cherif El Ouezzani. Le champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990 a dit, en outre, s'attendre à une mission "très difficile" contre le MC Alger, "qui nous dépasse en termes de moyens financiers et humains", promettant toutefois de rendre une "belle copie, si mes joueurs font preuve de grande concentration et détermination tout au long de la partie". Après quatre journées de championnat, le RCR occupe la septième place au classement avec six points.

R.S

BASKET / SUPER-DIVISION

Réunion Fédération-clubs le 30 décembre en visioconférence

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) organise le 30 décembre une réunion par visioconférence avec les clubs de la Super-Division, pour aborder la reprise de la compétition prévue après la levée des restrictions sanitaires imposées par les pouvoirs publics, a annoncé l'instance. "Cette réunion traitera des aspects reprise et de mise en place du protocole sanitaires lors des entraînements et compétitions", précise le communiqué de FABB. "Chaque club est tenu de désigner un responsable médical (médecin ou kiné), qui sera chargé du suivi et du respect des modalités instaurées par les dispositions du protocole sanitaire approuvé par la commission nationale scientifique et le Centre national de la médecine du sport", ajoute la même source. La FABB avait décrété en juillet dernier une saison blanche, "sans titre, accession, ni relégation", trois mois et demi après la suspension des compétitions, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19).

R.S

CSA/MC ORAN

Priorité du nouveau président, réactiver trois disciplines

Le nouveau président du Club sportif amateur (CSA) du MC Oran, Mohamed Benseouci a annoncé la réactivation prochaine de trois disciplines sportives tout en consolidant la section handball, la seule parmi plusieurs autres sections gérées par le CSA, qui a échappé à la disparition. Élu dimanche soir nouveau président du CSA des "Hamraoua", Benseouci a déclaré, à l'APS, qu'il a prévu, dans son programme soumis aux membres de l'assemblée générale, de relancer "dans les meilleures délais" les sections d'athlétisme, de natation et de basket-ball. "Un grand club comme le MCO doit retrouver sa place qui lui sied

au niveau les différentes disciplines sportives, comme il l'a été par le passé. Il est temps de réactiver les sections dissoutes depuis plusieurs années, à l'image de la natation, de l'athlétisme et du basket-ball", s'est-il engagé. La section handball, la seule dirigée par le CSA depuis le transfert de celle du football vers la société sportive par actions (SSPA) après le passage du sport roi en Algérie vers le professionnalisme en 2010, bénéficiera, quant à elle, "d'une importance particulière" de la part du nouveau président, a promis ce dernier. "L'équipe de handball du MCO, au riche palmarès tant au niveau national qu'international, sera bien prise en charge pour récupérer son

lustre d'antan, surtout quelle devrait retrouver la division d'Excellence dès la nouvelle saison", a encore dit Benseouci, qui a occupé le poste de vice-président au sein de l'ex-staff dirigeant du club oranais. Outre ces projets, le successeur de Tayeb Mahiaoui qui est passé à la tête du CSA/MCO depuis août dernier, a promis aussi de réhabiliter le siège du club, sis au boulevard Abane Ramdane et qui se retrouve depuis un bon bout de temps dans un état de délabrement très avancé. Le même responsable a fait savoir, au passage, que le CSA, détenteur de la majorité des actions de la SSPA du club, "va travailler en

étroite collaboration avec la direction de l'équipe de football pour lui permettre d'être affiliée à une entreprise économique", poursuivant que la création "d'une académie de football" figure également parmi ses priorités. Mohamed Benseouci (64 ans) est connu au sein de la scène sportive oranaise pour avoir siégé dans les différents bureaux exécutifs de plusieurs présidents qui se sont succédés à la tête du MCO depuis près de quatre décennies. Lors de l'AG électorale tenue à la maison de jeunes "Meflah Aoued", il a remporté 44 voix contre 42 pour son seul concurrent dans la course, Baroudi Bellelou.

R.S

IRAK

Des tirs de roquettes ciblent l'ambassade américaine

Une salve de roquettes a visé dimanche l'ambassade américaine à Bagdad, où au moins cinq explosions, suivies de sifflements, ont été entendues par des représentants de médias dans l'est de la capitale irakienne. Peu après, une série de tirs-rapides assourdissants ont été entendus par les journalistes qui ont vu des fumées de fusées rouges dans le ciel nocturne, indiquant que le système de défense antiroquettes C-RAM de l'ambassade avait été activé. Au moins trois roquettes ont atterri près de la mission diplomatique américaine dans la Zone verte sous haute sécurité, tandis que deux autres ont touché des quartiers résidentiels distincts, a indiqué une source de sécurité citée par l'agence AFP. D'après un communiqué des forces de sécurité irakiennes, l'attaque a causé des dégâts matériels mais n'a fait aucune victime.

ETHIOPIE

3 enfants tués par l'explosion d'une grenade

Trois enfants ont été tués et cinq autres blessés dimanche par l'explosion d'une grenade qu'ils avaient trouvée dans la capitale Addis-Abeba, a rapporté dimanche la radio-télévision Fana BC. "Une grenade, abandonnée à l'air libre par des gens qui restent à identifier, a explosé ce (dimanche) matin quand un groupe d'enfants des rues l'a manipulée", a déclaré Alemayehu Ayalqe, un responsable de la police criminelle de la capitale éthiopienne, cité par Fana BC. "L'explosion a tué trois enfants des rues et en a blessé cinq autres", a-t-il ajouté. Il n'a pas précisé les raisons éventuelles pour laquelle la grenade se trouvait là.

BURUNDI

L'ex-président Buyoya sera enterré au Mali

L'ancien président du Burundi Pierre Buyoya, décédé dans la nuit de jeudi à vendredi à Paris du Covid-19 à l'âge de 71 ans, sera enterré au Mali où il résidait, a annoncé sa famille dimanche dans un communiqué. Pierre Buyoya était le Haut représentant de l'Union africaine (UA) pour le Mali et le Sahel depuis 2012, jusqu'à ce qu'il démissionne en novembre dernier, après sa condamnation à la perpétuité par contumace au Burundi pour l'assassinat en 1993 du président Melchior Ndadaye. "L'épouse, les enfants et petits-enfants du président Pierre Buyoya annoncent aux parents, amis et connaissances que les funérailles du défunt se dérouleront au Mali, où le président Buyoya et son épouse résidaient depuis quelques années. La date des funérailles sera communiquée ultérieurement", a indiqué la famille dans un communiqué. Selon un haut cadre du gouvernement burundais, la présidence du Burundi a informé la famille que "comme tout citoyen burundais", M. Buyoya avait "le droit d'être enterré chez lui", mais qu'il "ne bénéficierait pas des honneurs" dus à un ancien chef de l'Etat "à cause de sa condamnation".

ATTAQUES TERRORISTES AU NIGERIA

5 militaires tués et 35 civils enlevés



Cinq soldats nigériens ont été tués samedi soir par un groupe terroriste dans une embuscade visant un convoi militaire dans l'Etat du Borno, dans le nord-est du Nigeria, ont indiqué dimanche des sources sécuritaires. Les terroristes ont également kidnappé 35 personnes vendredi et tué une femme dans l'attaque d'un autre convoi de voitures transportant des civils dans la

même région, selon deux autres sources sécuritaires. Samedi soir, des terroristes armés de lance-roquettes ont ouvert le feu sur le convoi militaire en périphérie de la ville de Mafa, à 44 kilomètres Maiduguri, capitale du Borno. "Les terroristes ont tiré une roquette sur le convoi qui a touché un véhicule dans lequel se trouvaient cinq soldats", a déclaré une source sécuritaire, cité par

l'AFP. "Les cinq soldats ont été tués", selon cette source. Ce bilan a été confirmé par une autre source sécuritaire, qui ajoute que les terroristes se sont emparés de deux véhicules militaires. Vendredi en fin d'après-midi, des terroristes ont tendu une embuscade sur un convoi de voitures transportant des civils sur l'autoroute reliant Maiduguri et Damaturu, ville située dans l'Etat

voisin de Yobe. Les terroristes sont arrivés à bord de cinq camions équipés de mitrailleuses et ont barricadé l'autoroute. Ils ont enlevé 35 personnes et en ont tué une, a déclaré dimanche à l'AFP le responsable d'une milice anti-terroriste pro-gouvernementale, Umar Ari. Neuf véhicules abandonnés par les voyageurs ont été pillés par les terroristes qui ont incendié un camion et deux autres voitures.

NÉPAL

Dissolution du parlement sur fond de conflits au gouvernement

Des conflits internes entre le Premier ministre népalais et des membres de son parti, dont d'ex-rebelles maoïstes, ont entraîné la soudaine dissolution du parlement dimanche et la convocation de nouvelles élections pour l'an prochain. Le gouvernement du Premier ministre K.P. Sharma Oli a été accusé de corruption et critiqué pour sa gestion de la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus. Mais sa décision de convoquer de nouvelles élections intervient après des mois de conflit

avec Pushpa Kamal Dahal, un ancien leader de la rébellion maoïste qui avait aidé M. Oli à se hisser au pouvoir lorsque leurs partis politiques ont fusionné en 2018. Les deux hommes se sont notamment affrontés sur leur accord de partage dupouvoir. Selon des membres du parti de M. Oli s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, la décision du Premier ministre a aussi été motivée par l'absence de vote d'une motion de défiance à son égard au parlement. De nouvelles élections ont été convoquées pour avril et mai l'an prochain, a déclaré le

bureau de la présidente Bidhya Devi Bhandari dans un communiqué diffusé après son feu vert à la dissolution du parlement. Peu après la demande adressée par le chef du gouvernement à la présidente en vue de dissoudre le parlement, quatre-vingt-dix parlementaires du parti au pouvoir se sont précipités pour enregistrer leur vote de défiance. La présidente Bhandari, issue du parti au pouvoir et considérée comme une proche du Premier ministre, a été critiquée pour avoir rapidement approuvé la requête de M. Oli.

CENTRAFRIQUE

Le leader du groupe armé 3R tué dans une opération militaire

Le leader du mouvement rebelle 3R (Retour, Réclamation et Réhabilitation), Mahamat Abass Sidiki, a été tué vendredi dans la ville centrafricaine de Bossembélé (ouest), lors d'un affrontement opposant ses éléments aux forces conjointes des casques bleus et de l'armée centrafricaine, a rapporté dimanche la radio nationale centrafricaine.

Le chef rebelle et quelques-uns de ses généraux ont trouvé la mort vendredi dernier à Bossembélé tandis que plusieurs éléments étaient grièvement blessés lors d'une opération militaire visant à débarrasser la localité des rebelles, a déclaré dimanche soir le directeur général de la radio nationale, Jésus-Tarcille Bomongo Junior, s'appuyant sur

une source militaire. Dans une déclaration, le Premier ministre centrafricain, Firmin Ngrébada, a annoncé que certains combattants ont été faits prisonniers et sont présentement à la disposition de la justice. Sidiki était un des signataires représentant les groupes armés de l'accord de paix du 6 février 2019. Pourtant, en raison des agisse-

ments subversifs menés par ses combattants, caractérisés par les tueries, les pillages et les incendies des villages, le gouvernement centrafricain et la mission onusienne de maintien de la paix (MINUSCA) ont décidé en août dernier d'une opération militaire conjointe contre les positions de Sidiki et ses hommes sous le nom du code "Ala londo".

TUNISIE

La question des déchets arrivés d'Italie fait rage

Comment les poubelles d'une région du sud italien sont-elles arrivées en bateau en Tunisie, pays déjà en difficulté avec ses propres déchets ? La question fait rage alors que la saisie de centaines de conteneurs laisse supposer une vaste affaire de corruption.

Depuis que des douaniers du port de Sousse, ville de l'est de la Tunisie, ont saisi 70 grands conteneurs puis 212 autres au début de l'été, la douane et le ministère de l'Environnement se renvoient la balle. Et des têtes ont commencé à tomber : dimanche soir, le ministre de l'Environnement, Mustapha Aroui, a été limogé. Aucun motif officiel n'a été fourni mais cette décision est bien liée à l'affaire des déchets, a affirmé à l'AFP une source gouvernementale sous couvert de l'anonymat. La justice a pris le relais hier, avec l'interpellation de 12 personnes, à savoir M. Aroui lui-même, des cadres des douanes et un directeur de l'Agence nationale de recyclage des déchets (Angeed), a indiqué à l'AFP Jabeur Ghnimi, porte-parole du tribunal de première instance de Sousse (est), chargé de l'affaire. Les cargaisons mises en cause contenaient des déchets ménagers, dont l'exportation est interdite par la législation tunisienne comme par les conventions internationales, qui les jugent "dangereux". Elles ont été importées par une entreprise locale, Soreplast, quelques semaines seulement après que cette société en sommeil a relancé ses activités, avec pour seule autorisation de recycler des rebuts plastiques industriels destinés à l'exportation. Interrogé avant l'annonce de son limogage, le service de communication de M. Aroui avait assuré que le ministre n'avait "signé aucun document" autorisant Soreplast à se lancer dans l'importation des déchets.

Sollicité à plusieurs reprises, le patron de Soreplast est resté injoignable. Il est désormais recherché par la justice. L'AFP a, en revanche, obtenu copie de la demande initiale de la société tunisienne : à l'arrivée des conteneurs, elle a sollicité l'autorisation d'importer de façon "temporaire" des "déchets en plastiques post-industriels en balles non dangereux (...) pour effectuer les opérations de tri, recyclage et réexportation vers le territoire européen". Pourtant, le contrat signé par Soreplast avec une société italienne stipule explicitement avoir "pour objectif la récupération (par Soreplast) des déchets et leur élimination ultérieure" en Tunisie. Selon un responsable douanier, ces documents montrent que Soreplast a fait une fausse déclaration sur la nature de la marchandise importée.

RAMIFICATIONS

Le contrat a été passé avec une société basée au sud de Naples, Sviluppo Risorse Ambientali Srl, spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets en Campanie (sud). L'entreprise italienne est également restée injoignable malgré les démarches de l'AFP. Le document, dont l'AFP a obtenu une copie, prévoit l'élimination de 120 000 tonnes maximum, au prix de 48 euros par tonne --soit un total dépassant les 5 millions d'euros. A Sousse, le 8 juillet, il a finalement été décidé de saisir les conteneurs pour les renvoyer en Italie, d'après le responsable douanier. Mais, à ce jour, les déchets sont toujours



en Tunisie. Et cette affaire semble illustrer les ramifications du commerce illégal des déchets, qui augmente face au durcissement des normes européennes et à la réticence grandissante de l'Asie, longtemps dépotier des déchets occidentaux. Dans un rapport en août, Interpol a alerté sur l'augmentation considérable des chargements de déchets plastiques illégaux depuis 2018. Un phénomène d'autant plus préoccupant que les infrastructures tunisiennes ne permettent pas au pays de surmonter ses propres besoins : seuls 61 % des déchets de la capitale sont collectés, selon un rapport récent de la Banque mondiale et la majorité aboutit dans des décharges à ciel ouvert. L'affaire a été largement relayée dans les médias.

"LOBBIES"

"Cette affaire montre qu'il y a de grands lobbies de corruption", affirme Hamdi Chebaane, expert en valorisation des déchets et membre d'une coalition d'associations "Tunisie Verte". Selon lui, le ministère de l'Environnement a subi d'importantes pressions d'hommes d'affaires ces dernières années pour permettre l'importation de déchets, mais "c'est la première fois" qu'une telle affaire est dévoilée. "Comment la douane a-t-elle permis le dépôt de ces déchets sur le sol tunisien alors qu'il n'y a aucune autorisation officielle ?", accuse Béchir Yahya, directeur du recyclage à l'Agence nationale de recyclage des déchets, sous

la tutelle du ministère de l'Environnement. L'Angeed est accusée par la douane d'avoir donné le feu vert pour faire sortir les 70 premiers conteneurs du port. La douane a, en effet, exigé une attestation sur la nature de leur contenu avant de les laisser sortir. Le responsable de l'Angeed a estimé dans un message électronique qu'il s'agissait de plastique et non de déchets interdits. Dans ce courriel de M. Yahya, dont l'AFP a pu voir une copie, ce dernier précisait qu'après avoir lu les résultats de prélèvements effectués, il ne voyait "aucune objection" à l'importation de ces produits en plastique (...) ne contenant pas de produits dangereux". C'est sur la foi de cette correspondance que la douane a autorisé l'enlèvement des 70 conteneurs, assure une source douanière. Mais M. Yahya souligne qu'il ne s'agissait que d'un "avis personnel" officieux, "pas d'un document officiel", et que les douaniers savaient que cela ne suffisait, en aucun cas, à autoriser l'importation. Les 212 autres conteneurs sont toujours dans le port, où l'activité était très dense quand l'AFP s'y est rendue début décembre. Des experts judiciaires étaient affairés à en examiner le contenu, selon le directeur du port, qui en a interdit l'accès à l'AFP malgré une autorisation des ministères concernés. "Cette énorme quantité que la Tunisie n'a pas les moyens d'enterrer, vers où aurait-elle été envoyée ?" si l'affaire n'avait pas été révélée, s'interroge encore Hamdi Chebaane.

AFP

Brèves

CISJORDANIE

La diplomatie palestinienne condamne les attaques continues des colons

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a condamné dimanche les attaques continues des colons israéliens contre les Palestiniens, leurs terres et leurs biens en Cisjordanie occupée, y compris Al-Qods-Est. Dans son communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, le ministère a considéré que ces actes s'inscrivent dans le cadre de "l'attaque féroce et continue gérée et supervisée" par l'occupation, ses institutions et sus différents organes pour consacrer l'annexion et transformer des zones "C" en zones israéliennes, y compris la Vallée du Jourdain et les vider de leurs citoyens autochtones en les remplaçant par des colons. La diplomatie palestinienne a ajouté qu'elle examinait l'escalade "grave" des attaques et des crimes de l'armée d'occupation et des colons contre le peuple palestinien, ainsi que leurs répercussions sur les efforts internationaux et régionaux visant à relancer le processus de paix et des négociations sérieuses. Elle a indiqué que l'état "d'indolence" reflète l'indifférence de la communauté internationale et des institutions des Nations Unies à assumer leurs responsabilités imposées par le droit international et la Charte des Nations unies envers les crimes et violations de l'occupation. A cet effet, la diplomatie palestinienne a appelé le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités politiques, juridiques et morales à l'égard de ces crimes, l'exhortant de "mettre fin à la politique de deux poids-deux mesures", dans le traitement des questions internationales, de prendre des mesures nécessaires pour faire pression sur la puissance occupante pour qu'elle mette fin aux attaques et violations des colons menées avec la protection et le soutien de l'armée d'occupation. Elle a aussi insisté sur la mise en œuvre des résolutions de la légitimité internationale, en particulier la résolution 2334, et d'activer le système de protection internationale aux Palestiniens.

R.I

SELON LA PRESSE AMÉRICAINE

Trump aurait envisagé de déclarer la loi martiale

Le président américain s'entête toujours dans son refus de reconnaître sa défaite au point d'envisager la loi martiale pour renverser les résultats de l'élection. C'est ce que révèle la presse américaine. L'idée aurait été évoquée lors d'une réunion à la Maison Blanche, en fin de semaine dernière. C'est ce que rapporte le New York Times. Le quotidien explique que Donald Trump s'entretenait avec ses conseillers, ses avocats ainsi que son ancien conseiller à la sécurité nationale, Michael Flynn. C'est ce dernier qui aurait suggéré le recours à la loi martiale, déclenchant de vifs échanges avec les conseillers de Donald Trump. Selon le New York Times, Mark Meadows, le chef de cabinet de la Maison Blanche ainsi que Rudy Giuliani, le propre avocat de Donald Trump, se seraient vivement opposés à cette idée. Ils se seraient également opposés à la volonté du Président de confier à Sidney Powell une enquête sur les allégations de fraude électorale. L'avocate, qui fait partie de l'équipe légale de Donald Trump, s'était notamment illustrée en suggérant que Hugo Chavez était derrière la défaite du président républicain ; alors que le dirigeant vénézuélien est décédé en 2013. Apparemment, les deux camps auraient même échangé des insultes. Sidney Powell et Michael Flynn auraient accusé les conseillers du Président de l'abandonner et de ne pas le soutenir dans sa quête pour renverser les résultats. Des informations démenties sur Twitter par Donald Trump qui a une nouvelle fois accusé la presse américaine de rapporter de fausses informations.

R.I

LES EURODÉPUTÉS À PROPOS DU BREXIT

"Impossible" de ratifier un accord à temps

Les députés européens estiment désormais "impossible" de ratifier un éventuel accord post-Brexit à temps pour qu'il entre en vigueur le 1er janvier, après le dépassement par les négociateurs de la date butoir qu'ils avaient fixée à dimanche minuit. "Les jeux politiques de Westminster ont fait perdre trop de temps. Il est maintenant impossible pour le Parlement d'évaluer un accord avant la fin de l'année. Nous n'aprouverons aucun texte, c'est trop important", a affirmé hier le chef du groupe PPE (droite) au Parlement européen, Manfred Weber, sur Twitter.

Jugeant nécessaire de ne "pas précipiter" une décision sur un éventuel texte, il promet que l'hémicycle restera un "partenaire constructif" et renvoie à "d'autres procédures" pour qu'un éventuel traité entre en vigueur, à 10 jours seulement de la rupture définitive entre l'UE et le Royaume-Uni. Un accord conclu en extremis pourrait, par exemple, être appliqué provisoirement le 1er janvier, avec une ratification a posteriori du Parlement européen. Mais selon plusieurs sources européennes, un tel cas de figure n'est techniquement possible que si un compromis est trouvé avant

la fin de l'année, sans quoi un "no deal", au moins pour quelques jours, apparaît inévitable. "Il y aura de fait un +no deal+, technique ou pas, mais le 1er janvier il va y avoir un gros décrochage, il faut s'y préparer", a d'ailleurs prévenu la Française Nathalie Loiseau (Renew, libéraux). Le groupe d'eurodéputés, qui suit la négociation pour le Parlement européen, devait se réunir hier matin "pour évaluer la situation et discuter des prochaines étapes", a affirmé son président, l'Allemand David McAllister (PPE). La négociation, qui bute notamment sur l'épineuse question de l'accès des

pêcheurs européens aux eaux britanniques, devait reprendre hier. Un accord commercial doit être trouvé avant que le Royaume-Uni, qui a officiellement quitté l'UE le 31 janvier dernier, une sortie du marché unique européen et de l'Union douanière le 31 décembre à 23H00 GMT. Dans le cas contraire, les échanges entre l'UE et Londres se feront selon les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), synonymes de droits de douane et de quotas, avec de lourdes conséquences pour des économies déjà secouées par la pandémie.

R.I

Le Covid-19 a révélé la fragilité économique du Moyen-Orient

Le Covid-19 au cours de l'année dernière affaibli un Moyen-Orient déjà confronté à de graves défis économiques, environnementaux et structurels. Les prix du pétrole ont continué de baisser à un rythme régulier, plombés par une contraction mondiale à long terme de la demande ; le marché du travail s'est trouvé perturbé, avec la pénurie de main-d'œuvre qualifiée importée en raison de la pandémie et du poids croissant des dépenses du secteur public. Cela s'est à son tour traduit par une dette publique accrue, des déficits croissants et une ouverture des entreprises publiques aux capitaux étrangers privés. Selon l'ONU, « les conséquences de la pandémie seront probablement profondes et durables ». L'économie globale de la région devrait se contracter en moyenne de 5,7 %, les économies les plus fragiles se contractant de 13 %. Les marchés boursiers arabes encore jeunes et prometteurs ont chuté de 23 % – une perte globale de 152 milliards de dollars –, privant la région de capitaux qui, autrement, auraient pu être investis dans la phase de relance. Dans une région où 14 millions de personnes étaient déjà au chômage, l'Organisation internationale du travail estime à 17 millions les emplois supplémentaires qui auraient disparu en 2020. La pauvreté a par conséquent augmenté, touchant environ 14 millions de personnes. Le total de ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté représente désormais environ un quart de la population arabe totale. Ces nouveaux venus appartiennent jusqu'à récemment à la classe moyenne ; une paupérisation qui pourrait bien avoir un impact sur la stabilité sociale et politique.

État libanais défaillant

Si 2020 a été une année catastrophique pour l'ensemble des économies de la région MENA, elle le fut davantage pour un Liban déjà vulnérable. L'énorme double explosion du port qui a suivi le



soulevement du 17 octobre a révélé – après des années de déni de la part des dirigeants politiques et financiers – ce qui est désormais clairement un État en faillite. Le gouvernement libanais dépensait déjà environ 50 % de ses revenus uniquement pour payer les intérêts, et maintenant, la dette publique s'est élargie à 94,3 milliards de dollars, soit environ 176 % du PIB. Cela rend difficile l'estimation de l'impact direct du Covid-19 sur le Liban. Des entreprises étaient déjà en cours de fermeture avant la pandémie. Les estimations pré-Covid-19 pour 2020 prévoyaient une baisse du PIB du Liban d'environ 10 %, avec une inflation d'environ 25 %. On a estimé qu'à la fin de 2020, le chômage passerait de 12 à 30 %, la pauvreté atteindrait 45 % ou plus. Ce qui est sûr, c'est que le Covid-19 contribue à la crise et va probablement induire une hausse du chômage à plus de 50 %. Cet État en faillite chemine avec une société affaiblie, menacée par la pénurie de liquidités, les difficultés alimentaires, la dégra-

dation des conditions sanitaires et même l'insécurité physique – une réalité exacerbée par la terrible double explosion du double explosion a provoqué des dommages estimés entre 3,8 et 4,6 milliards de dollars, portant les besoins de financement extérieur du Liban pour les quatre prochaines années à plus de 30 milliards de dollars. Début décembre, la Banque mondiale a publié son rapport économique du Liban. Dans ce qui pourrait être interprété comme une accusation claire et directe adressée aux classes dirigeantes libanaises, le rapport souligne « l'absence d'action politique efficace (qui) a plongé l'économie dans une dépression ardue et longue ». Le rapport avertit que « la pauvreté va probablement continuer à s'aggraver et englober plus de la moitié de la population. Une contraction du PIB libanais par habitant en termes réels et une inflation élevée entraîneront sans aucun doute une augmentation substantielle des taux de pauvreté et affecteront la population à diffé-

rents niveaux, notamment : la perte d'emplois productifs, la baisse du pouvoir d'achat et le blocage des envois de fonds internationaux. Une main-d'œuvre hautement qualifiée est de plus en plus susceptible de saisir des opportunités potentielles à l'étranger, ce qui constitue une perte sociale et économique permanente pour le pays ».

Changement radical

Lorsqu'on pense à ce qu'il faut pour faire face à une situation sociale et économique aussi désastreuse dans le monde arabe, on ne peut qu'envisager la nécessité d'un changement radical dans la manière dont les sociétés sont structurées. Il s'agit bien sûr d'un débat ouvert, mais il est évident que, quelle que soit la gravité de la crise et quels que soient ses dégâts, il est temps de commencer à réfléchir à un nouveau modèle.

Dans un rapport intitulé Pathways for Equitable Growth que nous avons publié avec plusieurs collègues de la région et de l'étranger, les contours du nou-

veau modèle coulent de source : une société qui crée plus d'emplois, redistribue la richesse plus équitablement, et où les systèmes éducatifs sont repensés et adaptés aux défis futurs, et qui intègre donc l'innovation, la pensée critique et la responsabilité.

Pour le Liban, les remèdes sont malheureusement beaucoup plus drastiques ; il sera difficile d'échapper à une thérapie de choc très douloureuse. Le petit pays est aujourd'hui en état de faillite quasi totale. Aucune sortie de crise ne peut être envisagée sans une aide et un soutien extérieurs conséquents. Cela suppose par ailleurs des réformes structurelles et systémiques profondes qu'il est presque impossible de mettre en place au sein de la même structure de pouvoir, et tant que le contexte régional demeure aussi instable.

Par Joseph Bahout
Professeur associé de sciences politiques et directeur du Issam Fares Institute for Public Policy and International Affairs de l'AUB.

Sanctions et rupture entre la Turquie et les pays occidentaux, du bluff ?

Une semaine après les déclarations virulentes de Mike Pompeo, le Conseil européen va-t-il annoncer des sanctions ces 10 et 11 décembre, qui conduiraient au divorce avec la Turquie ? Une situation peu probable pour Didier Billion, qui considère que les tensions actuelles entre Washington, Bruxelles et Ankara ne résultent que d'un rapport de forces.

Ce 8 décembre, deux jours avant la réunion du Conseil européen qui pourrait être décisive dans les relations entre la Turquie et les États

membres de l'Union, le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlüt Çavuşoğlu, a rappelé que son pays envisageait toujours une adhésion à l'UE. Une déclaration qui peut étonner tant les divergences entre ces deux voisins sont nombreuses: Libye, Méditerranée orientale, Haut-Karabakh...

En effet, ces 10 et 11 décembre, les chefs d'État des pays membres de l'UE pourraient décider de prononcer des sanctions contre la Turquie. Et ce, une semaine seulement après les menaces que Mike Pompeo, secrétaire d'État

américain, a proférées à l'encontre d'Ankara, lors de la dernière réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Otan.

Des décisions politiques très peu envisageables, estime Didier Billion, directeur adjoint de l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS). De fait, si les États-Unis et l'Union européenne sanctionnaient la politique de Recep Tayyip Erdogan, la Turquie pourrait s'éloigner de manière significative des pays occidentaux et se lier davantage aux puissances orientales, russes et chinoises notamment.

Le spécialiste de la Turquie considère que l'attitude actuelle de l'Administration Trump s'explique plus par sa volonté de nuire au probable mandat de Joe Biden que par un désir de rupture avec Ankara, contraire aux intérêts stratégiques des États-Unis et de l'Otan. Quant à d'éventuelles démarches punitives de Bruxelles contre la Turquie d'Erdogan, Didier Billion estime que les pays membres de l'UE sont trop désunis sur cette question pour qu'elles puissent survenir.

Par Louis Doutrebent